



ROULEMENT DE TAMBOUR



MARS 2025 - BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES - NUMÉRO 27

UN ENGAGEMENT RESPONSABLE POUR L'AVENIR DE SANCHEY.



Alors que nous entamons cette nouvelle année, le contexte économique reste incertain et peu favorable aux investissements. L'État demande aux collectivités locales de participer à l'effort de redressement, ce qui signifie moins d'aides et des coûts plus élevés pour les projets municipaux.

Face à cette situation, j'ai pris, en accord avec le Conseil Municipal, l'engagement de mener des projets en adéquation avec les capacités financières de la commune. Toutefois, pour garantir et améliorer le bien-vivre à Sanchev, nous devons continuer à investir, tout en maintenant une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement. C'est cette maîtrise budgétaire qui nous permettra de préparer l'avenir.

Cela implique parfois d'adapter le calendrier de certains projets. Par exemple, l'aménagement de la rue du Lac sera réalisé par étapes, afin de respecter notre équilibre budgétaire.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent au bien-être des Sanchéens :

- Les employés communaux, qui œuvrent chaque jour au service des habitants.
- Les bénévoles, qui donnent de leur temps sans compter pour le bien de tous.

Grâce à l'implication de chacun, nous poursuivrons, ensemble, le développement harmonieux de notre commune. Merci à tous ! 😊

Amicalement,

Gilles DUBOIS

D'AUTRES ARTICLES PASSIONNANTS À L'INTÉRIEUR :

- TARIFS DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS - PAGE 2
- ALSH DE PRINTEMPS - PAGE 3
- ATELIER AQUARELLE - PAGE 3
- AMICALE DE L'ÉCOLE - VIDE GRENIER - PAGE 4
- RESPECT DES TROTTOIRS - PAGE 4
- PLANTATION AU BOIS DES CHÂLOTS. - PAGE 5
- RECENSEMENT DE LA POPULATION - PAGE 5
- AMÉNAGEMENT VOIRIE RUE DU LAC - PAGE 5
- INFORMATIONS DIVERSES - PAGE 6
- DIAPORAMA - PAGE 7

**RAPPEL : La Mairie est fermée
les lundi et jeudi.**

Mairie de Sanchev

Adresse : 7 rue du Pont Tournant

88390 Sanchev

tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchev@wanadoo.fr

Secrétariat

Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h.

Le samedi de 9h à 12h



Suivez nous sur notre page Facebook en tapant : facebook.com/Mairiedesanchev

Pour retrouver toute l'information essentielle de notre commune, rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sanchev.fr

RÉSERVATIONS EN LIGNE : MODE D'EMPLOI ET INFORMATIONS ESSENTIELLES

LES SALLES DU FORT



CHAPITEAUX



SALLE DES ASSOCIATIONS



Information Importante

Toutes les réservations doivent être effectuées exclusivement via notre site internet : www.sanchey.fr.

✦ Vous y trouverez toutes les informations utiles :

- ✓ Règlement
- ✓ Détails des tarifs
- ✓ Modalités de réservation

✅ Une fois votre réservation validée, vous recevrez un email de confirmation.

Merci de votre compréhension ! 

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur notre site www.sanchey.fr

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ POUR UNE COMMUNE AGRÉABLE

Pour rappel, l'entretien et le ramassage des végétaux le long des clôtures, ainsi que sur les trottoirs situés devant chaque propriété, relèvent de la responsabilité des propriétaires et des locataires.

Les employés communaux s'efforcent d'entretenir la commune au mieux, mais leur temps est précieux.

Pour toute(s) réclamation(s), veuillez vous adresser à la mairie pendant les heures d'ouverture habituelles.

Merci pour votre compréhension.

MERCREDIS RÉCRÉATIFS : NOUVEAUX TARIFS À COMPTER DU 1ER JANVIER 2025

Les Mercredis Récréatifs sont un service facultatif, soumis aux mêmes contraintes financières liées à l'augmentation des charges de fonctionnement.

Lors de la délibération du 23 novembre 2024, il a été proposé d'instaurer un tarif spécifique pour les enfants extérieurs à la commune, basé sur le coefficient familial et prenant en compte l'évolution du coût de la vie.

Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les nouveaux tarifs des Mercredis Récréatifs seront les suivants :

Quotient familial	Accueil Matin		Accueil Après-midi		Majoration de retard
	Enfants de Sanchey	Enfants communes extérieures	Enfants de Sanchey	Enfants communes extérieures	
QF (0-900)	4.80 €	7.20 €	5.70 €	8.80 €	3 €
QF (901-1200)	5.20 €	7.80 €	6.30 €	9.50 €	
QF (1201 et plus)	5.80 €	8.70 €	6.80 €	10.60 €	

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS 2025 🌸🌟

Rédigé par : L'HUILLER Laura

L'Accueil de Loisirs de Printemps ouvrira ses portes du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025 à la Base Roland NAUDIN, avec pour thème « Contes et Légendes » 🗨️👤.

Le programme est en cours d'élaboration, mais soyez assurés que de nombreuses activités ludiques, enrichissantes et divertissantes seront proposées aux enfants.

Nos animations sont pensées pour répondre aux intérêts et aux besoins de chaque enfant, tout en veillant à leur sécurité et à leur bien-être.

Nous avons hâte d'accueillir vos enfants et de partager avec eux une semaine magique et pleine d'aventures ! 🌟🌲👤👤

LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS : UNE JOURNÉE D'AMUSEMENT ET DE DÉCOUVERTE ! 🎨🏈🍪

Rédigé par : L'HUILLER Laura

Chaque mercredi, de 7h30 à 18h30, les enfants profitent d'une journée rythmée par des activités ludiques, créatives et sportives pour s'épanouir tout en s'amusant.

Au programme :

🎨 Ateliers créatifs : Peinture, cartes à gratter, fleurs en mouchoirs, gnomes en laine, pantins épouvantails, boules en pâte autodurcissante pour les colis des personnes âgées, photophores citrouille, arbres d'automne... De quoi laisser libre cours à l'imagination !

🏈 Sports et jeux : Jeux collectifs, parcours de motricité, constructions, grands jeux... De l'énergie à revendre !

🍪 Ateliers culinaires : Les enfants deviennent de petits chefs en préparant des sablés, galettes des rois, crêpes, gaufres, gâteaux au chocolat et bien d'autres douceurs.

📖 Moments de détente : Lecture, jeux d'imitation, dessin libre, Légo... Pour se ressourcer en douceur.

🌲 Décoration de la commune : Participation aux festivités locales en décorant les sapins de Noël, en créant des éléments de Pâques en bois, et bien d'autres initiatives pour embellir la ville.

🌟 Les Mercredis Récréatifs, c'est avant tout un moment de partage, de plaisir et de convivialité ! ❤️🎉



ATELIER AQUARELLE : INITIEZ-VOUS À UNE TECHNIQUE ARTISTIQUE FASCINANTE

Rédigé par : VINCENT Patrick

Deux fois par mois, la salle des associations accueille un atelier aquarelle pour débutants. Christine et Josiane encadrent le groupe et vous invitent à partager leur passion à travers des séances d'initiation à cette technique expressive et délicate.

Actuellement, six personnes participent à l'atelier, et il reste de la place pour de nouveaux passionnés !

Elles vous transmettront leur savoir-faire et quelques précieux conseils pour mieux maîtriser l'aquarelle.

📌 Matériel nécessaire pour débuter :

🎨 Une boîte de 12 couleurs aquarelle

📄 Un bloc de papier aquarelle

🖌️ 2 ou 3 pinceaux

🎨 Une palette

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas ! Pour toute information complémentaire, contactez la Mairie.

À bientôt pour un moment de créativité et de partage !

AMICALE DE L'ÉCOLE GRAND VIDE-GRENIER : RENDEZ-VOUS LE 6 AVRIL 2025 !

Rédigé par : *GAILLARD Maxence*

L'Amicale de l'École Chaumousey-Sanchez organise son vide-greniers annuel le dimanche 6 avril 2025 dans les rues adjacentes à la Place de l'An 2000 à Sanchev. Cet événement incontournable est le plus grand vide-greniers de début de saison dans les Vosges et promet une journée riche en découvertes et en convivialité.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les chineurs et exposants

Ouvert à tous les particuliers, qu'ils soient de la commune ou non (hors professionnels), ce vide-greniers est l'occasion idéale de donner une seconde vie aux objets tout en faisant de bonnes affaires.

Les exposants pourront s'installer dès 5h00 et devront impérativement être en place avant 7h00. La circulation des véhicules sera interdite sur l'ensemble du vide-greniers entre 7h00 et 17h00, afin d'assurer la sécurité des visiteurs et la fluidité de l'événement.

Comment réserver son emplacement ?

L'inscription est ouverte jusqu'au 26 mars 2025 et se fait au tarif de 2 € par mètre linéaire. Pour réserver, les participants doivent fournir :

- ✓ Le formulaire d'inscription complété,
- ✓ Une photocopie lisible de leur pièce d'identité,
- ✓ Le paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Amicale de l'École de Chaumousey-Sanchez.

Les inscriptions sont effectives à réception de l'ensemble des documents.

En plus des stands remplis de trésors en tout genre, les visiteurs pourront profiter d'une buvette et d'un service de restauration sur place. De quoi passer une belle journée en famille ou entre amis tout en chassant les bonnes affaires !

📞 Pour toute information ou réservation :

👉 Contactez l'Amicale de l'École Chaumousey-Sanchez

📞 06 95 75 04 53

✉ amicaleecolechaumouseysanchev@gmail.com

 Rendez-vous le dimanche 6 avril 2025 à Sanchev pour une journée de chine et de convivialité ! 

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Rédigé par : *Gaillard Maxence*

Les cours d'informatique sont maintenus. Les prochaines sessions auront lieu les vendredi 14, 28 mars et 11, 25 avril de 14h à 16h30. Les inscriptions se font en Mairie.

Concernant les colis de fin d'année, la commission avait souhaité inviter chaque bénéficiaire à venir les récupérer en Mairie afin de partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié. Cependant, nous avons été déçus par le faible engouement de nos concitoyens, seulement cinq personnes ayant fait le déplacement.

Repas des anciens : comme l'an dernier, la commission a le plaisir d'inviter les ayants droit âgés de 75 ans et plus à un repas au restaurant La Table du Lac. Une communication détaillée vous sera adressée prochainement.


Une réflexion est en cours au sein de la commission pour la mise en place d'un service de portage de repas ainsi que d'autres services destinés aux personnes âgées. Nous vous tiendrons informés prochainement.


RESPECT DES TROTTOIRS : UNE QUESTION DE SÉCURITÉ ET DE CIVISME

Rédigé par : *DUBOIS Gilles*

Nous constatons malheureusement que trop de conducteurs stationnent sur les trottoirs, créant des situations dangereuses pour les piétons.

 Pensez aux mamans avec leurs poussettes,

 Aux enfants,

 Aux personnes à mobilité réduite,

Tous ces usagers se retrouvent contraints de descendre sur la chaussée, augmentant ainsi le risque d'accidents.

Nous faisons appel à votre civisme et votre bon sens : respecter les trottoirs, c'est garantir la sécurité et le bien-être de tous.

● Si ces comportements persistent, des mesures répressives pourraient être mises en place. Rappelons que le maire a l'autorité pour verbaliser les contrevenants.

✗ Ne laissons pas l'incivilité gâcher notre cadre de vie. Adoptons ensemble les bonnes pratiques !

PLANTATION BOIS DES CHALOTS

Rédigé par : DUBOIS Gilles

En 2021, la commune a dû procéder à l'abattage d'épicéas touchés par le scolyte. Suite à cela, les employés communaux ont nettoyé et préparé la parcelle en vue de nouvelles plantations.

À la fin de l'année 2024, l'ONF a réalisé la replantation avec des essences adaptées au changement climatique, telles que alisiers, liquidambars, châtaigniers et pins laricio. La fourniture des plants a été intégralement prise en charge par l'ONF, permettant ainsi à la commune de mener à bien ce projet sans coût supplémentaire.

Les noisetiers de Byzance seront plantés avec la participation des enfants de l'école maternelle de Sanchev, offrant une belle opportunité de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité. 🌿🌳

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE : UN PROJET STRUCTURANT EN COURS DE RÉFLEXION

Rédigé par : DUBOIS Gilles

Le bureau d'étude Consilium, Sens et Paysage, ainsi que l'architecte JL Gérard, en charge de l'étude, ont présenté un avant-projet aux élus, qui ont analysé et validé les grandes orientations de l'aménagement.

Le choix s'est porté sur une voie partagée limitée à 20 km/h, favorisant la cohabitation entre véhicules, cyclistes et piétons. Les principales décisions retenues sont les suivantes :

- ✓ Désimperméabilisation totale des aménagements, tout en étudiant la possibilité de conserver certains avaloirs existants pour des raisons de sécurité.
- ✓ Création d'une chaussée sinueuse avec des stationnements en quinconce de part et d'autre de la voie.
- ✓ Mise en place d'éléments urbains (poteaux, arbustes, éclairage) pour éviter les stationnements sauvages en dehors des places réglementaires.
- ✓ Éclairage adapté à la zone 20 km/h (hauteur des supports, plots lumineux).
- ✓ Création de zones dédiées aux déchets et étude sur l'installation de conteneurs enterrés.
- ✓ Sécurisation des aménagements autour des bornes incendies.
- ✓ Mise en place d'une signalétique adaptée (panneaux, marquage au sol).

Implication des riverains

Dans le cadre de ces futurs travaux, certains propriétaires devront :

- Tailler leurs haies jusqu'à la limite du domaine communale.
- Aménager des stationnements au sein de leur propriété.
- Gérer les eaux pluviales pour limiter le rejet sur la chaussée.

Une réunion publique sera prochainement organisée pour présenter l'ensemble du projet. Les habitants souhaitant échanger sur cette transformation sont invités à prendre rendez-vous en mairie afin de faire part de leurs remarques et suggestions.

🚧 Un projet conçu pour améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous ! 🚲🚶🚗

RECENSEMENT DE LA POPULATION À SANCHEY : LES CHIFFRES CLÉS

Rédigé par : DUBOIS Gilles

La commune de Sanchev a réalisé une enquête de recensement entre janvier et février 2024. Cette démarche permet d'établir des statistiques précises sur la population et les logements, essentiels pour adapter les services et les infrastructures aux besoins des habitants.

Les chiffres du recensement :

📅 Population au 1^{er} janvier 2025 : 953 habitants

📍 Population comptée à part : 28 personnes

👥 Population totale : 981 habitants

Qui est compté à part ?

La population comptée à part inclut :

- Les mineurs résidant dans une autre commune pour leurs études.
- Les personnes en maison de retraite, en communauté religieuse ou en établissement militaire.

Ces données sont essentielles pour ajuster les dotations de l'État, améliorer les équipements publics et planifier les projets d'aménagement pour le bien-être de tous.

Merci à tous les habitants ayant participé à cette enquête qui contribue au développement de notre commune ! 😊

INFORMATIONS DIVERSES

SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE LA COMMUNE AUX ATELIERS THÉÂTRE DES JOLI(E)S MÔMES 🌈🌟

La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) ne pouvant plus assurer l'intégralité du financement des ateliers de théâtre de la Compagnie des Joli(e)s Mômes, un besoin financier de 1 000 € supplémentaires est nécessaire pour garantir leur maintien jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024/2025.

Afin de préserver l'accès à ces ateliers pour les enfants et de soutenir la culture locale, la commune a décidé, à titre exceptionnel, de prendre en charge ce financement. Cette mesure permettra d'assurer la continuité des ateliers sans impact sur le coût pour les familles.

🌟 **Cet engagement reflète notre volonté de maintenir une offre culturelle accessible à tous et de préserver le dynamisme associatif de la commune.**

Nous espérons une amélioration de la situation dès 2026 et remercions tous ceux qui contribuent à faire vivre la culture au sein de notre territoire.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À SANCHEY : INFORMATIONS ET CONSIGNES 🗑️♻️

📅 Jours de collecte :

- Ordures ménagères (OM) : Lundi soir, une semaine sur deux (semaines paires).
- Tri sélectif : Vendredi matin, chaque semaine (sortir les sacs la veille au soir).

Règles à respecter pour une collecte efficace :

- ✅ Sortie des bacs et sacs : Pour les collectes du matin, pensez à sortir vos bacs et sacs la veille au soir.
- ✅ Placement du bac : Disposez votre bac avec la poignée côté route.
- ✅ Fermeture des sacs : Veillez à bien fermer vos sacs pour éviter que les déchets ne s'éparpillent. Les employés municipaux doivent régulièrement ramasser des déchets dispersés dans les rues.
- ✅ Utilisation du bac : Ne déposez pas vos sacs directement au sol si vous avez un bac.
- ✅ Rangement après collecte : Rentrez votre bac après le passage des éboueurs. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

📞 Besoin d'informations ? Contactez le SICOVAD au **03 29 31 33 75**.

Merci à tous pour votre engagement en faveur d'une commune propre et agréable ! 🌍♻️

BOOJE : LE TITRE DE TRANSPORT UNIQUE POUR SE DÉPLACER FACILEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL 🚗🚆

Booje est un titre de transport unique mis en place par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) pour faciliter les déplacements sur l'ensemble de son territoire. Ce titre permet aux usagers d'utiliser indifféremment les bus, les cars et les trains TER entre les gares de l'agglomération avec un seul billet.

Tarifs des titres Booje :

- Booje 1 voyage : valable pendant 1 heure après la première validation, au tarif de 1,50 €.
- Booje 1 journée : permet des déplacements illimités sur une journée, au tarif de 3 €.

Ces titres peuvent être achetés auprès des conducteurs, à l'Agence des Mobilités située à la gare routière, dans les points de vente agréés, ou via l'application smartphone Imagine (Mybus).

Avantages des titres Booje :

- Simplicité : un seul titre pour accéder à différents modes de transport (bus, car, TER) sur tout le territoire de l'agglomération.
- Économies : des tarifs attractifs pour des trajets occasionnels ou réguliers, avec des options adaptées à tous les besoins.
- Flexibilité : possibilité d'acheter les titres à bord, en agence, chez les dépositaires agréés ou via une application mobile, offrant ainsi plusieurs solutions pour se procurer son titre de transport.

Depuis le 3 janvier 2022, la gamme tarifaire du réseau Imagine s'applique également aux trajets effectués entre les communes de la Communauté d'Agglomération sur les lignes régulières Fluo Grand Est, permettant ainsi une harmonisation des tarifs et une meilleure interconnexion des services de transport.

Pour plus d'informations sur les tarifs et les points de vente, vous pouvez consulter le site officiel de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (agglo-epinal.fr)

CAP IMAGINE - SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE 🚗♿

🕒 Disponibilité : Du lundi au samedi, de 7h30 à 19h30.

📞 Réservation : Par téléphone au 03 29 30 16 33 ou via l'application mobile Cap'Imagine.

Fonctionnement :

- ✅ Transport en porte-à-porte : Prise en charge devant le véhicule (sans entrée dans le domicile).
- ✅ Destiné aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ne pouvant pas emprunter les transports en commun réguliers.

🔍 Pour plus d'informations, consultez la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE).

DIAPORAMA 2024



19 - 25 MARS 2025
 Manifestation nationale dédiée au court-métrage
COURTS POUR TOUS !
 GRATUIT

LA FÊTE DU COURT MÉTRAGE

Mercredi 19 - 10h30 - Ciné POP CORN
 À partir de 3 ans

Vendredi 21 19h30 - Ciné-Tartines
 Adultes - Ados

Mardi 25 19h30 - Ciné-Tartines
 Adultes - Ados

Région Île de France
 ynov campus
 la francophonie
 ALLOCINE
 TITRAFILM
 CANAL+
 arte
 TVE MONDE
 france-tv

LA POÉSIE. Volcanique

Printemps des Poètes
 27e édition / 14 - 31 mars 2025

Soutenu par
 GOUVERNEMENT

EXPOSITION DE CALLIGRAPHIE
 Calligraphes, association Pigment' T - Epinal

8 + 22
 MARS 2025

Le Nez aux Vents
 Médiathèque Le Nez aux Vents - 82 Rue de Darney - 88 390 CHAUMOUSEY
 Tél : 03 29 31 17 33 - @ : mediatheque@chaumousey.fr

Soirée Jeux de société

VENDREDI 28 MARS 19h30

Gratuit
 Inscription conseillée

Médiathèque Le Nez aux Vents
 82 Rue de Darney
 88 390 CHAUMOUSEY
 03 29 31 17 33
 mediathequeschaumousey.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ÉPINAL

scènes vosges

3e édition
JOURNÉES du Patrimoine Humain
 Sous forme de Bibliothèques vivantes

Médiathèque Le Nez aux Vents
 CHAUMOUSEY

MARS 2025

SAMEDI 22
 14h - 18h

DIMANCHE 23
 10h - 12h
 14h - 17h

Les livres orateurs

Françoise BARABAN
 samedi et dimanche matin

Carole CHAMPY
 seulement samedi

Agnès DALSTEIN
 samedi et dimanche

Francis JANOT
 samedi et dimanche après-midi

Céline ZENS
 samedi et dimanche

Entrée libre

82 Rue de Darney
 88390 CHAUMOUSEY
 03 29 31 17 33
 mediatheque@chaumousey.fr